

rapport au commerce global du Canada avec les pays de l'ANASE. Alors que les importations des Philippines représentaient en 1980 près de 30 p 100 de l'ensemble des importations canadiennes de l'ANASE, elles ne comptaient plus en 1990 que pour 10 p. 100 de l'ensemble des importations canadiennes en provenance de cette région.

Le Canada est un marché d'éventuelle expansion pour les exportations des Philippines. Celles-ci, traditionnellement, ont été dominées par les textiles, les produits agricoles et les produits de la pêche. Récemment, les exportations vers le Canada se sont diversifiées pour englober des

produits et du matériel électrique et électronique. Près de 50 p. 100 des exportations philippines au Canada en 1991 étaient constituées de textiles et de biens électroniques. Le commerce des textiles et des vêtements étant régi par un accord bilatéral de restriction des exportations, les Philippines figurent parmi les plus grands fournisseurs de vêtements à bon marché au Canada. Par suite de la ratification du protocole d'entente relatif à l'inspection du poisson, à l'occasion de la visite de la présidente Aquino au Canada à la fin de 1989, les importations de thon en boîte et de crevettes surgelées des Philippines ont augmenté considérablement.

**TABLEAU VI PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DES PHILIPPINES**  
(en millions de \$ CAN)

CATÉGORIE DE PRODUIT	1980	%	1985	%	1990	%	1991	%
Vêtements et accessoires	16,2	(15,9)	33,4	(30,6)	54,3	(26,9)	52,9	(25,0)
Pièces d'équipements électriques, appareils d'enregistrement, etc.	5,2 <sup>m</sup>	(5,1)	3,2 <sup>m</sup>	(2,9)	49,0	(24,3)	50,4	(23,8)
Préparations de viande, de poisson ou de crustacés	0,5	(0,5)	8,7	(8,0)	14,8	(7,3)	14,9	(7,0)
Horloges et montres, ainsi que leurs pièces	2,8	(2,7)	3,3	(3,0)	12,8	(6,4)	14,0	(6,6)
Articles de cuir	—	—	—	—	12,0	(5,9)	11,8	(5,6)
Préparations de légumes, de fruits et de noix	11,3	(11,1)	13,0	(11,0)	7,1	(3,5)	8,8	(4,2)
Fruits et noix comestibles	6,1 <sup>**</sup>	(6,0)	7,3 <sup>**</sup>	(6,7)	6,7	(3,3)	7,9	(3,7)
Meubles et divers articles manufacturés	8,3 <sup>▲</sup>	(8,2)	7,1 <sup>▲</sup>	(6,5)	6,8	(3,4)	5,9	(2,8)
Graisses et huiles animales et végétales	10,9	(10,7)	6,1	(5,6)	0,3	(0,2)	4,9	(2,3)
Chaussures	5,2	(5,1)	2,9	(2,6)	3,2	(1,6)	4,6	(2,2)
Chaudières, équipements et appareils mécaniques, ainsi que leurs pièces	<sup>mm</sup>	—	<sup>mm</sup>	—	3,4	(1,7)	4,4	(2,1)
Bois et articles en bois; charbon de bois	7,0	(6,9)	5,8	(5,3)	4,2	(2,1)	3,9	(1,8)
Articles en paille	—	—	1,9 <sup>*</sup>	(1,7)	4,6	(2,3)	3,9	(1,8)
Poisson et crustacés	<sup>**</sup>	—	<sup>**</sup>	—	3,6	(1,8)	2,6	(1,2)
Jouets, jeux et articles de sport, ainsi que leurs pièces et accessoires	<sup>▲▲</sup>	—	<sup>▲▲</sup>	—	2,1	(1,0)	2,4	(1,1)
Produits de céramique	—	—	—	—	1,1	(0,6)	1,4	(0,7)
<b>Total partiel</b>	<b>73,5</b>		<b>92,7</b>		<b>186</b>		<b>194,7</b>	
<b>Total</b>	<b>101,4</b>		<b>109,0</b>		<b>201,8</b>		<b>211,5</b>	

\* Estimation

\*\* Noix seulement

▲ Comprend les jouets et les jeux

▲▲ Compris dans meubles et articles manufacturés divers

<sup>m</sup> Comprend les chaudières et les engins mécaniques

<sup>mm</sup> Inclus dans la machinerie et le matériel électriques et leurs pièces

<sup>\*\*</sup> Compris dans préparations de viande, de poisson et de crustacés

Source : Statistique Canada